Logo CFDT

# Rôle du médecin du travail, inaptitude et handicap

Discussion docteur

Dans sa pratique quotidienne, le médecin du travail doit répondre à cette interrogation constante : l'accident, la maladie, peuvent entraîner une inaptitude temporaire ou définitive : A la multiplicité des situations particulières correspond, dans une réglementation parfois très touffue, une pluralité des moyens et des mesures applicables. Encore faut-il les utiliser de la manière la plus appropriée et la plus efficace possible.

Documents
Rôle du médecin du travail